

2015-03-23

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Namur qui s'est tenue le 23^e jour du mois de mars de l'an deux mille quinze à 19h00, à la salle du conseil située au 535, route 323, Namur formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Gilbert Dardel et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Martin Meilleur, conseiller #1
Lorne Graham, conseiller #3

Guy Gauthier, conseiller #2
Marianne Labelle, conseillère #4

Conseillers absents: Steve Leggett, conseiller #5
Josée Dupuis, conseillère #6

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

1.0 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19h00.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2015-03-23-01 Il est proposé par madame Marianne Labelle

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolution
 - 3.1 Adoption des états financiers au 31 décembre 2014
 - 3.2 Constat d'infraction – matricule 9384 62 0277
 - 3.3 Salle communautaire – internet
 - 3.4 Publicité guide touristique Balade au coeur de la Petite Nation
 - 3.5 Soumission pour le remplacement du copieur Canon
 - 3.6 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement d'emprunt pour effectuer la construction de la caserne
4. Période questions de l'assistance
5. Varia
6. Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

3 RÉSOLUTION

3.1 Adoption des états financiers au 31 décembre 2014

ATTENDU que Monsieur Daniel Charlebois, vérificateur comptable de la firme CHARLEBOIS GRATTON, CPA INC., de la municipalité, dépose les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014 aux fins de vérification et d'observations.

R2015-03-23-02 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014 soient et sont acceptés tel que déposés par le vérificateur comptable, monsieur Daniel Charlebois.

Adoptée à l'unanimité

3.2 Constat d'infraction – matricule 9384 62 0277

R2016-03-21-03 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

Cette résolution a été remise à une séance ultérieure

3.3 Salle communautaire – internet

Cette résolution a été remise à une séance ultérieure

3.4 Publicité guide touristique Balade au cœur de la Petite Nation

ATTENDU que le guide touristique Ballade au cœur de la Petite Nation est présentement en préparation pour l'année 2015-2016 ;

ATTENDU que ce cahier permet une visibilité à la municipalité ;

R2015-03-23-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE la municipalité s'annonce dans ce guide touristique au montant de 250.00\$ plus taxes

3.5 Soumissions pour le remplacement du copieur Canon

ATTENDU que le contrat de location du copieur se termine au 30 juin 2015 ;

ATTENDU que deux (2) soumissions ont été déposées :

- | | |
|------------------------------|---------------------------------------------|
| 1. Imprimerie Papineauville: | 150.00 \$ taxes en sus / mois pour location |
| | 0.009 \$ par copie (taxes en sus) |
| | 0.069 \$ par copie couleur (taxes en sus) |
| 2. Bureautech : | 158.00 \$ taxes en sus / mois pour location |
| | 0.012 \$ par copie (taxes en sus) |
| | 0.080 \$ par copie couleur (taxes en sus) |

R2015-03-23-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Guy Gauthier

QUE la municipalité de Namur accepte le contrat de service soumis par Imprimerie Papineau pour une durée de 60 mois à raison de 150.00 \$ plus taxes par mois, plus les frais par copies;

QUE la directrice générale/secrétaire trésorière soit autorisée à signer ce contrat de service avec Imprimerie Papineauville.

Adoptée à l'unanimité

3.6 Avis de motion pour l'adoption d'un règlement d'emprunt pour effectuer la construction d'une caserne

Cette option n'a pas été retenue par la municipalité

4 Période de questions de l'assistance

5 Varia

- Lettre d'intention pour un éco centre à Boileau
- Remplacement du balai de rue pour le tracteur
- Réunion du 8 avril 2015 avec la chambre de commerce de la Vallée de la Petite Nation
- Voirie – bien signaler les nids de poules et les bosses causés par le dégel
- Voirie – pneus à changer

6 Levée de la séance

R2015-03-23-05 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE la séance soit levée à 21h55

Adopté à l'unanimité

Gilbert Dardel, maire

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière